



FICHE DE PRESENTATION

Septembre 2005

Pourquoi un CNAR Financement?

Le dispositif d'appui à la consolidation des activités d'utilité sociale est aujourd'hui opérationnel avec la présence sur chaque territoire de Dispositifs Locaux d'Accompagnement et de Centres Régionaux d'Animation et de Ressources, susceptibles d'organiser un accompagnement adapté à chaque projet.

La consolidation des activités et des emplois qui y sont liés demande, parallèlement à cet accompagnement, que les associations qui portent ces activités puissent atteindre un équilibre économique, et disposent d'une structure financière conforme à leurs ambitions. Pour se faire, le dispositif d'appui doit être en situation de facilité l'accès aux outils financiers bancaires et extrabancaires existants.

Les banques disposent d'une offre technique, tant sur le court terme que sur le moyen terme, qui est parfois difficilement accessible au secteur associatif. De plus, la constitution de Fonds Propres pose des problèmes spécifiques liés à la faible rentabilité des activités concernées, au statut juridique, aux pratiques des acteurs etc.

Il est donc nécessaire de mettre en place des actions favorisant une bonne utilisation des outils existants, et pour les secteurs d'activité ou les situations pour lesquels ils sont inopérants, concevoir de nouvelles réponses en lien avec le secteur bancaire.

Qui est le CNAR Financement ?

Le CNAR Financement, confié à France Active est animé par une équipe de 2 personnes.

Son comité de pilotage est composé de la Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle (DGEFP), de la Caisse des dépôts et consignations (CDC), de la Délégation Interministérielle à l'Innovation Sociale et à l'Economie Sociale (DIES) et de l'Agence de Valorisation des Initiatives Socio-Economiques (Avise).

Il dispose d'un comité d'appui comprenant :

- · Des organismes bancaires,
- Des représentants du secteur associatif,
- · Les administrations concernées,
- · Des personnes qualifiées.

Il mène son action en collaboration avec des partenaires locaux : organismes de financements solidaires, banques, réseau d'appui.

Les 3 missions du CNAR Financement

1. Capitaliser et diffuser

Constituer et rendre accessible aux associations une information sur les outils de financements existants.

Disposer d'une connaissance des problématiques de financement par secteur d'activité et type d'associations et la rendre accessible aux organismes de financement.

2. Qualifier le réseau d'appui

Permettre au réseau d'appui de détecter les difficultés financières des projets, et de construire des réponses en terme d'accompagnement et de partenariats locaux.

3. Expérimenter et innover

Elaborer et tester de nouvelles réponses adaptées à la structuration financière des projets, en terme d'outils autant qu'en terme de partenariat local entre les banques et le réseau d'appui.

Contacts CNAR:

Denis DEMENTHON François DECHY

France Active - 37 rue Bergère 75009 Paris

Tél.: 01.53.24.26.31 / Fax.: 01.53.24.26.29

Courriels: denisd@franceactive.org

francoisd@franceactive.org





